Bibliothèque cantonale Sion

№ 86 — 6me année | Le numéro : 5 centimes | Samedi 25 Juillet 1908

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	**6.50**	**3.25**	**2.—**
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	**11.—**	**5,50**	**3.—**
Envoi par numéro . .	13.60	6.80	3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance.
Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. **0.60** par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition :
SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace . . .	0.10	0.20	0.30
Réclames		0.40	

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" à Sion

PLACE A LA REINE
DES MACHINES A ÉCRIRE
Underwood - Standard
ECRITURE VISIBLE

La plus appréciée des machines à écrire.

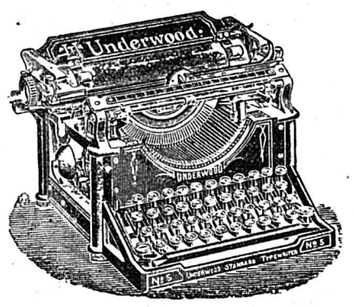

Si vous achetez une machine à écrire, achetez la meilleure !

-- 250.000 en usage --

Démonstration et prospectus par le représentant pour toute la Suisse.

J. G. Muggli, Stockerstr. 47 ZURICH.

On cherche à acheter
dans cette contrée
maison de campagne ou villa.
Offres avec indication du prix sous chiffres *Z.H.8208 à Rudolf Mosse Berne.*
Pas d'agents. (Z.7252c)

En 2-8 jours
les *goîtres* et toutes *grosseurs au cou* disparaissent: 1 flac. à **fr. 2.20** de mon *eau antigoitreuse* suffit. Mon *huile pour les oreilles* guéri tout aussi rapidement *bourdonnement* et *dureté d'oreilles.* 1 flacon **fr. 2.20**.
S. FISCHER, méd.
à **Grub** Appenzell Rh.-E.) 76

HERNIES Guérison facile, sans opération sanglante, par l'emploi de l'ONGUENT HERNIAIRE de M. le Curé Beck.
S'adresser à A. Bannwarth Beck à Guebwiller 34 Gde Rue (Hte Alsace). O634N

SENORITA

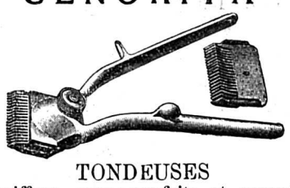

TONDEUSES 6-12
pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 3,7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 3.50. La même avec une seule vis, 4,50
Rasoir diplômé pour coiffeurs, évidé, garanti 5 ans avec étui 2.50. Cuir à rasoir avec étui et pâte 1.— Tasse nickel pour la barbe 1.— Poudre de savon, la boîte 0.50 Pinceaux à barbe 1re qualité 0.50
Envoi contre remboursement.

Armes à feu

Flobert	fr. 2.50
Revolver 6 coups 7 mm. depuis	„ 5.50

Ls. ISCHY, fabricant, Payerne S.
Bicyclettes Colombe & Touristes, modèles 1907, garanties 1 an, de fr. 115, enveloppe de fr. 6, chambre à air fr. 4.50. — Machines à coudre de fr. 45. — Rabais important aux marchands. — Motos, Zedel depuis fr. 195 marche garantie. Catalogue franco.

FORCE SANTÉ
sont rendus à toute personne **faible** et **anémique** par le véritable
Cognac ferrugineux
GOLLIEZ
(Exigez la marque : 2 Palmiers)
En vente partout en flacon de 2.50 et 5 frs. et au dépôt général.
Pharmacie A. GOLLIEZ, Morat.

Avis
Mr. Joseph SEILER, propriétaire à **Sion,** offre à vendre environ 150 toises de bon foin et regain ainsi que sa récolte de fruits de l'automne.
Il recevrait également des offres pour le paturage en automne.
S'adresser par écrit à
l'Hôtel du Glacier du Rhône.

Enrilo
Si vous avez renoncé soit volontairement, soit par ordre du médecin, à l'emploi du café colonial, buvez :
„ENRILO" nouvelle spécialité de la maison Heinr. Franck Sœhne, Bâle
reconnue par un grand nombre de médecins comme le plus parfait remplaçant du café colonial. *Avantages particuliers:*
Goût et couleur du café colonial, aucun effet nuisible, plus nutritif que tout autre café de grains, tel que malt, orge, seigle, etc.
Se vend partout
en paquets de ½ Ko. 70 cts, ¼ Ko. 35 cts.

KROPFGEIST
best bewährtes Mittel gegen Kröpfe, dicke angeschwollene Hälse m. atembeschwerden verbunden, in Fläschen à fr. 2 — empfiehlt
Apotheker Guhl Stein à Rh. A 11077

Poussines printanières

J'expédie par chemin de fer ou par poste
Belles Poussines
race Padoue, pondant **250** gros œufs par année, à **fr. 1,60** pièce, prise en gare de départ, chez
MORDASINI
membre de la Société d'Aviculture à Aigle et Monthey.

Thés de Ceylan de Chine 467
Maison E. STEINMANN
Thés en gros
GENEVE
Demandez ce thé à votre épicier
3 à 10 fr. de Gain accessoire
peuvent être réalisés **chaque jour** par dames et messieurs de toutes conditions. Travail industriel, à domicile, colportage, écritures et représentation. Offres à la **Maison:**
W. RAST à Genève.

Demandez partout le
Drops-Champagne
ET
Drops-Kirsch
Sirop le plus exquis et le plus désaltérant.
Maurice GAY, Sion
Dépositaires demandés partout

Certificat.
Le soussigné agé de 68 ans était atteint depuis longtemps d'une ponction douloureuse à la poitrine gauche, sueur nocturne, privation de sommeil, éructation, tremblement des mains, marche vacillante et lipopsychie. La cure de deux mois par le traitement par correspondance de la Clinique **„Vibron"** à **Wienacht** (autrefois la Clinique Glarus) a produit un résultat surprenant. Le soussigné se porte tellement bien comme il en peut être conforme à son âge. Il ne fait que donner des marques de sa gratitude en vous autorisant à la publicité de ce certificat. Biergasse 4 Calw Wurtemberg, le 8 Juin 1907. Martin Loercher
Certifié l'authenticité de la signature. Calw, le 8 Juin 1907. La Munipalité: Unz. Adresse Clinique **„Vibron" Wienacht,** près Rorschach, Suisse. 888

Le cœur bat
chez chaque agriculteur lors de l'emploi de ma O633N
PIERRE A AIGUISER
patentée qui a fait ses preuves depuis 3 ans.
En quelques secondes les faux et les vieux instruments tranchants sont rendus affilés, *„Vos pierres à aiguiser sont excellentes, nous ne pouvons plus nous en passer"* ainsi s'expriment les certificats originaux provenant de toutes les parties de la Suisse.

Grande pierre 28 cm.	1	pièces	fr.	1.40
	2	„	„	2.65
Petites „ 23 „	1	„	„	1.20
	2	„	„	2.25

franco contre remboursement dans un emballage solide. S'adres. seulement à **H. Büchler** dépôt général, **Baden,** (Argovie)

Turin Ballaigues, Vaud,
vendrait Landeau Breack couvert pour 750 francs, bonnes voitures.
Renseignements **Bobillier, maréchal, Orsières-Ville.**
1 bon charretier est demandé.

Chacun peut faire soi-même de l'excellent
Vin de Raisins secs.
revenant à 12 ct. le litre.
Boisson rafraîchissante, agréable et saine.
Recettes et fournitures (sans sucre)
8 francs pour 100 litres, 12 francs pour 150 litres, 16 frs. pour 200 litres. **Franco.**
ALBERT MARGOT, Moudon

MENUISERIE
L'USINE DE VILLARABOUD (Fribourg).
Se charge de toute entreprise de fenêtrage, boiserie. Conditions avantageuses.
Pour renseignements s'adresser à M. *ROVARINO,* Avenue de la gare SION.

Les Idées et Inventions
qui sont susceptibles de brevets peuvent être exploitées au gré des inventeurs, avec participation au bénéfice pendant la durée du brevet par le bureau KRUG, Ingénieur et Professeur Aquilar, Ingénieurs-Conseils Bâle, Rue Franche, 32 (Suisse) qui se chargent de la prise de Brevets et donnent les renseignements à ces opérations entièrement gratuits.
Ajouter un timbre de retour aux lettres, et coupon d'insertion

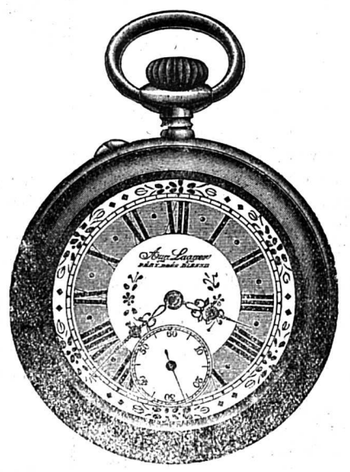

Voulez-vous une bonne Montre?
Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Demandez ma montre «Ancre» de précision de 11 à 21 rubis, réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans, Prix-courant gratis. Pas de montre à vil prix, pas de Roskopf, mais seulement des montres «ANCRE» de Ier choix, garanties.
Echanges d'anciennes montres. Pendules, réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.
HORLOGERIE
A. LAAGER, père
Péry près Bienne

Et es-vous serré ?
dans vos chaussures ? Demandez mon prix-courant contenant environ 450 différents genres, et faites vos commandes après examen. Vous trouverez que nulle part vous avez autant d'avantages. Je garantis une qualité excellente et une chaussure seyant admirablement à prix modéré, j'offre ;

Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	N° 40—48	»	**7.8**
Bottines p. messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides	« 40—48	»	**9.—**
Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis	« 40—48	»	**9.50**
Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis	« 36—42	»	**7.30**
Souliers de semaine pour dames, solides, cloués	« 36—42	»	**6.50**
Souliers pour garçons et fillettes	« 26—29	»	**4.30**

H. Bruhlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, **Winterthour**

20 cent. par jour — **30 MOIS DE CRÉDIT** — 6 fr. par mois
HOMOPHONE

Machine parlante idéale — **Puissance netteté**
Prix 180 francs
avec 40 morceaux à choix sur 10.000
enregistrés par les plus grands artistes et les meilleurs corps de musique du monde
Indispensable pour MM. les hôteliers et cafetiers.
UNION ARTISTIQUE, GENÈVE, 113.
Seule maison concessionnaire pour la Suisse.

Tous les Communiqués
pour concerts, représentations, conférences, réunions, courses, etc., ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une
Annonce

Raphia, attaches pour la vigne. — Sulfate de cuivre et soufre sublimé. — Bouillie Bordelaise, dosage garanti.
Epicerie, Farines, Seigle, Avoine, Sons.
SE RECOMMANDE :
Société Sédunoise de Consommation, Sion
ADRESSE : **Consommation, Sion.**

Instruments de musique
A. DOUDIN, Bex
Fournisseur de l'Armée fédérale
Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour **tous les instruments.** Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. *Cordes renommées.* 415
Nicklage — Argentures
Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

Sion. - Maison Populaire - Sion.
derrière la cathédrale
Café — Restaurant ouvert à toute heure du jour.
Chambres pour ouvriers et voyageurs
Salle de réunions. **Chauffage central.**
Se recommande.
l'Union Ouvrière

Vin blanc
de raisins secs Ia
à 25 frs. les 100 litres
Analysé par les chimistes.

Vin rouge
garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs
à 27 frs. les 100 litres
Echantillons gratis et franco
OSCAR ROGGEN, MORAT.

Bulletin politique

Pour détrôner le sultan de Turquie

Le sultan Habdul-Hamid n'est pas sur un lit de roses! Au déclin de son existence tourmentée et inquiète, il sent autour de lui, à tout moment, se fomenter de noirs complots, sans parler encore des révolutions qui agitent incessamment certaines parties de son empire.

Une dépêche de Constantinople, datée du 22 juillet, annonce que plusieurs officiers de service à Yildiz-Kiosk ont été arrêtés. Ils sont soupçonnés d'avoir formé une conjuration avec le favori du sultan, Izzet pacha, pour forcer Habdul-Hamid à abdiquer. Ce dernier, effrayé de la découverte du complot, et surpris désagréablement de voir ceux qu'il croyait ses plus dévoués amis, travailler à sa perte, a donné l'ordre d'arrêter l'infidèle Izzet et l'a destitué de ses fonctions. Il a nommé à sa place Saïd-Hutschuk, pacha, qu'il a investi de pouvoirs dictatoriaux. Il a nommé également un nouveau ministre de la guerre dans la personne de Rushdi, pacha, chef d'état-major de l'armée. Les deux nouveaux titulaires ont pris possession de leurs fonctions.

* * *

La situation politique en Espagne

Le gouvernement espagnol et les groupes parlementaires d'opposition cherchaient, depuis quelque temps, un compromis au sujet de la loi d'administration locale, qui tient toujours en haleine les Cortès, alors que tous les autres parlements sont en vacance.

Une formule d'arrangement, rédigée au nom des minorités, par MM. Cambo et Riu, vient d'être remise au président du Conseil des ministres, M. Maura. Elle résoudrait la question de la manière suivante:

Il ne sera pas procédé à des élections pour la constitution des municipalités avant que le gouvernement ait présenté au Parlement un projet de loi réformant les budgets locaux et qui indique dans quelle forme doit s'opérer la transition de l'ancien au nouveau régime.

Ce projet de loi devra comporter, en outre, la suppression du contingent provincial, le passage au compte des budgets provinciaux de la surtaxe qui pèse sur la contribution territoriale et industrielle, opérant l'unification de cette surtaxe dans toute l'Espagne.

M. Maura dément les bruits de crise ministérielle qui ont circulé avec tant d'insistance tous ces jours-ci.

* * *

Le mouvement jeune-turc en Macédoine

Le commandant Niazi effendi, chef de la révolte en Albanie, a envoyé à Constantinople un ultimatum déclarant qu'il se livrerait à des actes de violence si d'ici à samedi prochain, il n'obtiendrait pas du gouvernement ottoman une réponse satisfaisante à ses demandes relatives à l'établissement d'un nouveau régime libéral constitutionnel. Se conformant à ses déclarations antérieures aux caïmakans d'Okhrida et environs, Niazi se met en devoir de recueillir tous les impôts « en faveur du peuple ottoman sans distinction de race et de religion », et il somme les autorités de lui en verser le montant au lieu de l'envoyer à Constantinople où il serait dilapidé.

Les troupes d'Asie Mineure requises pour la Macédoine serviront moitié pour remplacer les soldats licenciés, moitié contre les mutins.

Des nouvelles du centre du mouvement annoncent l'assassinat du mutessarif de Pristina et la continuation de rassemblement albanais.

On ne paraît pas absolument sûr à Constantinople de la fidélité des troupes d'Asie-Mineure arrivées à Salonique. On leur avait fait croire qu'il y avait la guerre avec la Bulgarie; en apprenant le véritable objectif de leur voyage, les soldats murmurèrent.

Le mot d'ordre des officiers jeunes-turcs est: guerre aux espions en général, et aux espions du palais en particulier. Les dernières nouvelles annoncent l'assassinat de deux majors dans la caserne de Monastir: du colonel d'artillerie Mustapha, de Serrès, du caïmakan de Perlepe et du mutessarif de Dibre, tous considérés comme espions. Le meurtre des deux majors coïncida avec l'arrivée à Monastir d'un bataillon de réservistes d'Asie-Mineure.

ATHENES, 24. — Suivant les nouvelles adressées de Salonique aux journaux, le mouvement Jeune-Turc s'étend rapidement. On s'attend à des évènements importants. Les Jeunes-Turcs invitent les chrétiens à coopérer avec eux et les rassurent sur leur sort. Ils ont demandé une trêve aux bandes pour démontrer à l'Europe que la seule façon de pacifier la Macédoine est l'établissement d'un régime libéral. Les populations chrétiennes et surtout les populations grecques gardent une attitude neutre.

VIENNE, 23. — Les cercles politiques viennois suivent avec une grande attention les évènements de Macédoine. Ce n'est pas qu'ils les jugent inquiétants pour le moment; ils ne laissent pas, néanmoins, d'en reconnaître le caractère sérieux.

On incline à croire que la situation s'améliorera bientôt et on estime que cette amélioration est d'autant plus désirable que l'action réformatrice serait compromise si l'état de choses actuel devait se prolonger.

CONSTANTINOPLE, 23. — L'anxiété et la confusion créées par les évènements de Macédoine occasionnent l'arrêt de toutes les affaires importantes et courantes. Le sultan et ses ministres hésitent sur la politique à suivre envers les militaires mutinés. Toutefois, les conseils de conciliation dominent. Cependant les officiers arrrêtés, auxquels on promit la clémence impériale, répondirent qu'ils refusaient le pardon puisque leur conscience ne leur reprochait rien, et ils auraient ajouté que la mort leur serait indifférente et ne profiterait à personne puisque plus de trois mille officiers seraient prêts à les remplacer.

Tous les officiers arrêtés sont bien traités.

On croit généralement dans les cercles informés que la situation s'améliorerait rapidement par un frein apporté aux faveurs dont jouit la « camarilla » et la nomination à la tête de l'armée de Macédoine d'un homme ayant la confiance des soldats et capable de plaider les intérêts des officiers auprès du pouvoir central.

* * *

En Serbie

Le ministre d'Angleterre a remis mercredi au gouvernement de Serbie une note relative au mouvement des bandes et aux événements de Macédoine et de Vieille-Serbie. Il a demandé en même temps une réponse.

Le gouvernement de Serbie a répondu aux représentations de l'Angleterre par une note qui met ces événements dans leur jour véritable et assure le gouvernement anglais que le gouvernement de Serbie fera tout ce qui lui est possible pour empêcher également à l'avenir, de la façon la plus énergique, que l'action des bandes reçoive le moindre appui.

Le gouvernement serbe déclare même être prêt à adhérer, d'accord avec les autres Etats balkaniques, à toutes les mesures que les grandes puissances proposeraient comme les plus capables de mettre rapidement et radicalement un terme à l'action des bandes dans les trois vilayets.

CONFEDERATION

L'affaire Wassilief

M. le Dr Karl Jaeger, président du Tribunal fédéral adresse à la presse une lettre très digne en réponse aux invectives dont a été l'objet le Tribunal à propos de l'extradition de l'assassin russe Wassilief.

Voici le texte de cette lettre:

« La manière en laquelle, dans la Suisse romande, l'extradition de V. Wassilief décidée par le Tribunal fédéral le 13 juillet courant est commentée, m'oblige à sortir de la réserve qui, en règle générale, s'impose au juge vis-à-vis des critiques dont tel de ses jugements peut-être l'objet, et me contraint à la publication de la déclaration ci-après:

« Les motifs qui, suivant l'opinion de la majorité du Tribunal étaient de nature à faire apparaître l'extradition comme une nécessité, seront exposés et développés dans l'arrêt dont la rédaction doit encore intervenir; ce que certains journaux de la Suisse romande ont publié jusqu'ici sur ces motifs est en partie inexact et en partie incomplet; en particulier dans l'assertion qui a paru dans un journal de Paris, qui a été reproduite par un certain nombre de journaux suisses, et suivant laquelle j'aurais déclaré qu'il convenait de procéder sans aucun ménagement vis-à-vis des anarchistes, il n'y a « pas un mot de vrai.» L'on peut donc, tant et aussi longtemps que l'arrêt du Tribunal ne sera pas exactement connu dans ses motifs, qualifier pour le moins de prématurées les critiques dont ont été l'objet les vues que les juges ont exprimées en cours de délibération.

» Les critiques, d'ailleurs — à part quelques exceptions — ont essentiellement consisté en invectives, les unes mêmes de la dernière grossièreté, envers les membres de la majorité du tribunal et spécialement envers le président. Je tiens comme étant au-dessous de ma dignité de m'occuper de ces injures, de même que je renonce à donner publiquement aux différents individus qui, sous le couvert de l'anonymat, m'ont menacé de la mort à cause de mon vote, la réponse qui leur reviendrait.

» En revanche, je ne puis observer plus longtemps le silence à l'égard du reproche qui m'est constamment adressé et qui consiste à dire que, puisque les autres juges s'étaient prononcés en nombre égal pour et contre l'extradition, mon devoir eût été comme président, de me prononcer, en vertu du principe « in dubio pro reo » en faveur de l'« accusé », c'est-à-dire contre son extradition.

» Ce reproche repose sur une méconnaissance complète du rôle de président du Tribunal fédéral dans un cas comme celui-là, et sur une idée absolument erronée soit des devoirs du juge, soit de la signification et de la portée du principe énoncé plus haut.

» Le Tribunal fédéral n'avait pas affaire, avec Wassilieff, à un « accusé », sur la culpabilité ou la non culpabilité duquel il lui aurait appartenu de se prononcer, mais il avait uniquement à examiner et à résoudre la question toute de droit, de savoir quel était, dans le délit de meurtre sous l'inculpation duquel Wassilieff était poursuivi, le caractère prédominant de délit commun ou de délit politique, et ce qu'il y avait lieu de comprendre sous les termes d'infractions, ou de crimes ou délits politiques au sens du traité avec la Russie ou de la loi fédérale sur l'extradition. Sur ces questions d'ordre juridique, le président devait, tout comme les autres juges, arriver à se former une opinion au moyen de l'étude du dossier, de la doctrine et de la jurisprudence établie par les arrêts que le Tribunal fédéral a rendus jusqu'à ce jour en la matière.

» Des « doutes » sur la manière en laquelle ces questions devaient être résolues, il y en eut vraisemblablement, au début, chez la plupart des juges; mais précisément ces derniers avaient pour tâche de dissiper les doutes qui pouvaient avoir assailli d'abord leur esprit, et d'en venir chacun individuellement à une solide et ferme conviction avant de prendre part au vote. Si le juge doit, dans le doute, se prononcer en faveur d'un accusé, c'est lorsque les preuves qui lui sont soumises ne peuvent lui fournir l'intime conviction de la culpabilité de l'accusé; mais dans le domaine de la procédure pénale, l'on n'a jamais songé non plus à demander d'un juge qui, sur la culpabilité de l'accusé, n'a aucun doute, qu'il se rallie à l'opinion d'autres juges pour cette raison que ceux-ci seraient, eux, partagés par le doute. Car cela ne serait pas autre chose qu'exiger du juge l'abandon de sa conviction parce que celle-ci ne serait pas commune à tous ses collègues.

» C'est cela encore qu'exigent au fond les critiques qui se sont élevées dans la Suisse romande; elles prétendent que, parce que l'affaire devait paraître comme douteuse aux yeux du public, étant donné que, au sein du Tribunal, le même nombre de voix s'étaient prononcées pour et contre l'extradition, j'aurais dû, moi, ne pas me prononcer suivant l'opinion que je tenais pour juste. A chacun des dix autres juges, l'on reconnaît le droit de se prononcer suivant sa propre conviction; seul le président devrait se prononcer d'après les vues d'autres juges et selon que la décision à prendre pourrait, ou non, apparaître comme douteuse au jugement du public!! Il y a vraiment lieu de s'étonner de ce que l'on doive encore se laisser aller à discuter des choses de ce genre, si claires qu'on devrait même ne plus avoir besoin de les rappeler.

VALAIS

Choses fédérales

On nous écrit:

Au sujet des réparations des postes et des télégraphes à Sion, commencées en l'an de grâce 1906, il y aurait eu là une belle occasion, pour un membre de notre députation aux Chambres fédérales, pour féliciter l'autorité fédérale, à l'occasion du rapport de gestion, sur la façon dont ont été conçus ces travaux qui n'ont eu, en somme, rien de gigantesque et ni de remarquable. En effet, il nous semble que l'administration fédérale possède assez de place libre derrière le bâtiment pour y construire une annexe, sans être obligée de sacrifier et défigurer le vestibule qui n'est plus qu'un couloir étroit et obscur à l'usage des locataires.

Une anomalie. — Il nous revient que l'administration fédérale des Postes accorde à une certaine catégorie de fonctionnaires des permis de circulation dans ses voitures postales, qui ont place pour 2-4 personnes au plus, ce qui est très bien, alors que la direction des chemins de fer fédéraux se refuse à délivrer à tous fonctionnaire, sauf aux Conseillers d'Etat, des permis de libre parcours dans ses trains, où des centaines de voyageurs trouvent aisément place. N'est-ce pas étrange et cela d'autant plus que les Compagnies privées, plus généreuses, continuent à mettre gracieusement à la disposition de nombreux fonctionnaires des cartes de libre parcours sur leurs lignes et leurs bateaux.

La Direction des chemins de fer fédéraux a cru faire acte de générosité en créant ce qu'elle appelle « états justificatifs des voyages de service effectués par les fonctionnaires » au vu desquels elle rembourse aux cantons, à la fin de l'année, la moitié des taxes payées pour voyages dans le canton et constatées dans les dits états.

Mais cette faveur n'en est pas une pour les fonctionnaires puisqu'elle ne profite qu'à la Caisse des cantons. Or plusieurs de ceux-ci ont décliné cette offre et les employés en général ne s'en servent qu'à regret parce qu'elle complique les formalités de la station de départ et que cet état ne leur sert de rien s'ils doivent voyager hors du canton. En tout cas elle ne remplace pas pour eux la carte de libre parcours, qui leur était délivrée avant que les chemins de fer aient passé entre les mains de l'Administration fédérale.

Réintégration. — La Confédération qui par l'art. 10 de la loi du 25 juin 1903 a admis la réintégration gratuite des veuves dans leur ancien droit de cité et de bourgeoisie, aurait bien dû mentionner dans son rapport de gestion, combien l'Italie, par exemple, a octroyé, à titre de réciprocité, de réintégrations à des Italiennes ayant épousé des ressortissants valaisans. Le Valais pour son compte, a déjà dû procéder depuis 1905 à 16 réintégrations. A ce taux-là, dans 100 ans les noms patronymiques des familles valaisannes seront noyés parmi des noms cosmopolites, car du train dont se fabriquent des mariages entre Valaisannes avec, surtout, les nombreux Italiens, prolifiques, en séjour dans le canton, ces cas de réintégrations ne peuvent manquer de se multiplier encore à l'infini.

— Si la Commission fédérale qui préside au choix des tableaux à acquérir pour en doter les musées fédéraux et cantonaux fait preuve d'autant de goût qu'on en a montré à Berne pour l'adoption des fameux timbres de 5 centimes (l'enfant qui joue à cache-cache derrière une immense arbalète) on peut se réjouir des encouragements qui seront donnés aux vrais artistes et se faire une idée de ce que seront à l'avenir les collections fédérales de peinture.

Le conflit entre cafetiers et brasseurs

Un conflit a éclaté entre la Société cantonale des cafetiers valaisans et le syndicat des brasseurs suisses. Il nous paraît intéressant d'exposer ici la question en détail d'après les derniers pourparlers qui ont eu lieu, lesquels n'ont pas encore abouti.

Dans la dernière réunion des cafetiers valaisans, au commencement de juillet, une commission fut chargée de communiquer à tous les brasseurs fournisseurs dans le canton du Valais, les décisions suivantes qui avaient été prises:

1. Ne pas reconnaître le « Kundenschutz » ou trust des brasseurs; 2. Suppression complète de la vente de la bière aux particuliers de la part des brasseries; 3. Acceptation, par contre, des anciennes conditions, c'est-à-dire, prix de la bière à 25 centimes le litre, pression carbonique gratuite et glace nécessaire pour la conservation de la bière; en plus 5% d'escompte.

La Société cantonale des Cafetiers demandait une réponse pour le 20 juillet et priait le syndicat des brasseurs de faire connaître ses propositions éventuelles. Ce dernier a répondu, jeudi, 23 juillet, par l'intermédiaire d'avocat. La réponse ne satisfait pas les cafetiers. Voici ce qui y est dit en substance:

Le « Kundenschutz » est un contrat qui n'impose d'obligations qu'aux brasseurs; les cafetiers n'y sont pas liés; il n'est pas nécessaire qu'ils le reconnaissent. Quant à la demande de revenir aux anciennes conditions, le syndicat répond que le prix est resté comme autrefois, l'escompte minimum est 4%. Il est impossible de fixer un prix uniforme de la bière pour le Valais. A la montagne, elle doit nécessairement être vendue plus chère que dans la plaine à cause des difficultés de transport. L'acide carbonique se paye partout ailleurs en Suisse. En ce qui concerne la suppression complète de la vente aux particuliers, le syndicat dit que la bière en fût n'est plus fournie aux particuliers et qu'il est interdit aux brasseurs de fournir aux particuliers des bouteilles d'une contenance inférieure à six litres.

Le syndicat s'oppose donc à la suppression complète de la bière aux particuliers, comme le demande la société des cafetiers valaisans; il n'entre pas non plus dans ses vues en ce qui concerne les autres revendications; quand il dit que les cafetiers ne sont pas obligés de reconnaître le « Kundenschutz », il y met un peu d'ironie, car il sait fort bien que les cafetiers, pour le moment, n'ont pas d'autres fournisseurs de bière que les adhérents à ce contrat.

Le comité de la société des cafetiers, soucieux de défendre les intérêts des cafetiers du canton adresse un vigoureux appel aux cafetiers, hôteliers et restaurateurs pour les engager à s'unir dans le but de pouvoir mieux faire face à la situation. Voici le texte de cet appel, qui sera certainement entendu par les intéressés; il a été arrêté hier à Sion aussitôt après réception de la réponse donnée par le syndicat des brasseurs:

« Vu l'intransigeance des brasseries et sur le refus de celles-ci d'accepter les conditions contenues dans la lettre que nous lui avons adressée, le 8 juillet 1908, nous vous adressons l'appel suivant:

» Afin de réunir le plus grand nombre de sociétaires possibles et de mettre fin ainsi aux exigences toujours croissantes de quelques brasseries qui nous exploitent, la commission de la bière et le comité cantonal des cafetiers se trouvent forcés, pour triompher dans la lutte entreprise, d'établir une liste exacte des cafetiers désirant faire partie de la société et vous engagent à signer le bulletin d'adhésion.

» Pas de trust dans notre pays, ni de monopole sur nos établissements. Montrons à nos malcommodes brasseurs que nous nous sentons capables de diriger nous-même notre petit commerce.

» Entrez donc nombreux dans la société cantonale des cafetiers où vous trouverez certainement de grands avantages. Quel est le cafetier qui ne fait pas partie de l'une ou de l'autre société, qui, en réalité n'est pour nous que d'un intérêt secondaire.

» Que tous les cafetiers se syndiquent, et, par ce moyen, nous prouverons à MM. les brasseurs que nous sommes, si ce n'est plus, au moins aussi forts qu'eux.

» Arrière les trusts et debout, chers collègues, pour la défense de nos intérêts menacés.

» Nous vous engageons vivement à assister nombreux à nos réunions où chacun pourra émettre ses opinions et fraterniser avec ses confrères du canton. »

Comme on le voit nos cafetiers ne sont pas décidés à se laisser marcher sur les pieds et il se pourrait bien qu'en définitive ils aient le dernier mot.

La cabane de la Concordia

La nouvelle cabane de la Concordia, construite par la section de Grindelwald du C. A. S., est maintenant complètement terminée. Le transport des matériaux s'est effectué dans la courte période du 21 mai au 26 juin et sans accident, malgré les difficultés que présentait la traversée du Mönchsjoch inférieur. Le montage, commencé le 29 juin, était terminé en six jours. Dans la même semaine, on a transporté la plus grande partie du mobilier, de sorte que la nouvelle cabane a pu être reconnue, les 4 et 5 juillet, par ses propriétaires.

L'inauguration aura lieu demain et après-demain; elle réunira sans doute de nombreux clubistes qui tiendront à féliciter la section de Grindelwald de son heureuse initiative.

L'accident de la Jungfrau

La colonne de secours partie jeudi matin à la recherche du corps de la victime de l'accident de la Jungfrau, M. Jean de Rougemont, et composée de plusieurs guides, accompagnés de M. Georges de Rougemont, cousin de la victime, a quitté à 2 heures et demie la cabane Concordia. Elle a traversé le glacier et trouvé, à 6 h. 20, le corps de Jean de Rougemont, recouvert de 50 centimètres de neige, au pied de la Jungfrau, à l'endroit indiqué par M. Du Pasquier, et marqué par un piolet fiché en terre. Le corps a été chargé sur un traineau et ramené par les guides jusqu'au pied du glacier de l'Aletsch, près Cinère. La famille du défunt était venue à la rencontre du funèbre cortège. La rencontre, sur le glacier de l'Aletsch, des parents désolés et de la dépouille mortelle de la victime a été poignante et a vivement ému tous les assistants.

Le convoi est arrivé à Eggishorn à 3 h. 20 et le corps déposé dans la petite chapelle d'Eggishorn. Il est reparti de suite pour la vallée et de là par chemin de fer pour Neuchâtel. La mort, pour autant qu'un premier examen superficiel a permis de le constater, doit être attribuée à un accident cardiaque. M. Jean de Rougemont sera enseveli, samedi à 3 heures, à Neuchâtel.

— Les compagnons de M. J. de Rougemont, MM. Comtesse et Du Pasquier, n'ont souffert que du froid et de l'épuisement. M. Du Pasquier sera ramené d'urgence chez lui. M. Comtesse va beaucoup mieux.

A la cabane de Barberine

La section de Jaman du C. A. S., ensuite de nombreux abus, rappelle que sa cabane de Barberine ne peut, en aucun cas, être le but de courses d'écoles ou de sociétés nombreuses, étrangères au Club Alpin. Les écoles ne sont pas autorisées à y passer la nuit et les sociétés n'y sont admises que par exception, la priorité, en cas d'affluence étant toujours réservée aux membres des Clubs alpins suisses et étrangers, ainsi qu'aux touristes pour lesquels la cabane n'est pas un but, mais « un point de départ » pour des ascensions.

Fièvre aphteuse

Dans la période du 13 au 19 juillet, il a été signalé de nouveaux cas de fièvre aphteuse, dans les districts grisons de la Maloja, Bernina et Inn et dans le district valaisan d'Entremont. Au total, 33 étables et 7 pâturages.

En juin, on comptait en Allemagne, 51 communes avec 134 fermes contaminées. En Hongrie, le 8 juillet, 14 *localités* avec 43 fermes. En Autriche, le 15 juillet, 5 localités avec 111 fermes contaminées.

Le roi d'Italie en Valais

Le roi d'Italie multiplie ses excursions dans notre canton.

Accompagné de trois messieurs venant de Chamonix par Genève, il a passé mercredi matin à Martigny et s'est arrêté à l'hôtel du Mont-Blanc. Il est reparti à dix heures et demie pour le Gd St-Bernard, où l'attendait une voiture automobile avec laquelle il est rentré à Turin.

Disparition

Il y a quelques jours, trois petits garçons de 12 à 15 ans, disparaissaient de Montreux, les nommés Pierre et Antoine Diana, Italiens, et le jeune Marcel Billod, Français. Ils étaient partis, croyait-on, à la suite du Cirque bernois.

Les deux premiers ont été signalés par l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, où ils ont des parents. Ceux-ci, toutefois, n'ont pas signalé leur arrivée. On est toujours sans aucune nouvelle du jeune Billod, qui ne se trouvait plus avec les deux autres.

Travaux scientifiques au concours

En assemblée générale de la Société vaudoise des sciences naturelles, réunie à Moudon le 20 juin 1908, le comité de la Fondation Agassiz a proclamé la mise au concours des objets suivants:

1. Etude de l'écoulement du glacier inférieur d'Arolla. (Un prix de 500 fr. à décerner en 1910). Le glacier d'Arolla, vallée d'Hérens, était composé de trois affluents. Deux de ses affluents, le Za-de-Zan et le Vuibez se sont rompus, et la langue inférieure du glacier d'Arolla n'est plus alimentée que par le glacier du Mont-Collon. Quelles sont les allures de l'écoulement dans ce glacier dont les zones latérales sont du glacier mort?

2. Marène, féra et gravenche du Léman. (Un prix de 500 fr. à décerner en 1911). Depuis quelques années, on pêche dans le Léman, de gros corégones, atteignant jusqu'à 4 à 5 kg en 1907, qui dépassent beaucoup le poids moyen des féras ordinaires. Sont-ce des marènes, poisson introduit dans le lac en 1881 et 1882? Sont-ce des hyjrides de marène et de gravenche? Sont-ce simplement de grosses féras comme celles du syndic J. du Villard en 1581?

Les participants au concours adresseront leurs mémoires au président de la Société vaudoise des sciences naturelles au plus tard pour le premier mai de l'année où le prix sera délivré.

Examens de maturité

Dans la liste des élèves qui ont subi avec

succès au collège de St-Maurice, les secondes épreuves de l'examen de maturité, il a été admis M. Closuit Louis, fils d'Anatole, de Martigny.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne

LA CRISE DE L'HORLOGERIE

A la suite d'une enquête sur la situation horlogère, le Département de l'intérieur du canton de Berne a trouvé que vu le grand nombre d'ouvriers qui chôment, il y a lieu de faire des propositions au gouvernement en vue d'atténuer les conséquences du chômage.

On évalue à près de 5000 les ouvriers qui sont frappés. Les uns chôment quelques jours par semaine; les autres presque complètement.

La direction de l'intérieur proposera que certaines ressources soient mises à la disposition des communes pour indemniser les chômeurs. Mais cette indemnité ne devra pas avoir le caractère d'une aumône.

Lucerne

INCENDIE

Un incendie a éclaté jeudi après-midi dans une fabrique pour installations électriques à Lucerne et en a détruit les premier et second étages. De nombreuses machines et appareils sont détruits.

Schwytz

L'ARRIVEE DU CARDINAL RAMPOLLA

On nous écrit d'Einsiedeln, 22 juillet:

Au moment où je trace ces lignes (3 heures du soir) la sonnerie de toutes les cloches de la basilique et le fracas des mortiers annoncent l'arrivée à Einsiedeln du cardinal Rampolla. S. E., qui avait été saluée, en gare de Goldau, par le Rme Père Abbé Dom Thomas, est reçu au grand portail par les élèves du collège, en surplis, et les Bénédictins, en coule (habit de chœur des Bénédictins).

A son entrée dans la Ste Chapelle les grandes orgues se font entendre; elles préludent au chant du « Sacerdos et Pontifex » de l'antienne à Saint Meinrad. Puis S. E. donne à tous les assistants la bénédiction solennelle. Pendant que le cortège gagne le chœur, la maîtrise entonne le « Ecce sacerdos magnus » de Zeith. Après une courte adoration du Saint-Sacrement le cardinal se rend dans ses appartements, accompagné de toute la Communauté qui est heureuse et honorée de le posséder plusieurs semaines au milieu d'elle. D. S.

Thurgovie

HERITAGE CONTESTE

On mande de Frauenfeld que les héritiers du rentier Raetzer, assassiné à Guttingen, et qui instituait le Conseil fédéral son légataire universel, tentent de contester la validité du testament du défunt. Un accord entre ces derniers et le Conseil fédéral n'ayant pu intervenir, le président du tribunal de Kreuzlingen, auquel les héritiers avaient recouru, a accordé à ceux-ci un délai jusqu'au 15 septembre pour faire valoir leurs droits de succession.

Unterwald

EN CUEILLANT L'EDELWEISS

Un jeune garçon de 15 ans, fils d'un journalier nommé Hess, de Engelberg, a fait, jeudi, une chute mortelle, en cueillant des edelweiss au-dessus de Turgialp. Le malheureux a glissé sur le sol mouillé et n'a pu se retenir.

ECHOS

LE CROCODILE AMOUREUX

La ménagerie Bostock, actuellement à Londres, possède un petit crocodile de quelques jours. Le petit monstre est confié aux soins de Mlle Siva, une Indienne.

Il y a quelques jours, après son repas, le jeune crocodile s'échappa de son box et sauta dans le bassin où les grands alligators prennent leurs ébats .Comme quelquefois les grands crocodiles mangent les petits, Mlle Silva s'élança, au péril de sa vie, au secours du bébé alligator. Un des terribles animaux, la gueule ouverte, s'apprêtait à fondre sur la jeune fille, quand un autre crocodile le réduisit à l'impuissance en lui happant la mâchoire inférieure. L'animal qui a ainsi sauvé la jeune Indienne est un vieux crocodile de 70 ans, pour qui Mlle Siva montrait de l'affection, et qui, sans doute, le lui rendait.

UN JOURNAL SECRET

Les deux mots jurent quelque peu d'être accolés l'un à l'autre. Il paraît pourtant que la chose existe à Londres. C'est un organe qui a pour but d'avertir ses abonnés des opérations financières douteuses ou mauvaises qui se préparent en Bourse. Seulement, comme la loi anglaise punit sévèrement toute médisance, si justifiée soit-elle, la feuille ne paraît que sous la réserve d'extraordinaires précautions. Elle ne possède aucun bureau à Londres et le siège de la rédaction est fixé dans quelque petit port français ou belge. Du reste, c'est là que le journal s'imprime. Les rédacteurs, qui sont Anglais, doivent se résoudre, bon gré mal gré, à vivre dans un exil qu'ils savent perpétuel. Toute une nuée de correspondants, répandus en Angleterre et dans les colonies, fournissent des informations au mystérieux journal, mais le nom de ces collaborateurs reste inconnu de la rédaction elle-même, et chacun d'eux doit envoyer sa copie rédigée à la machine à écrire. Naturellement, le journal ne se vend pas officiellement, d'abord pour la bonne raison qu'aucun marchand de journaux n'oserait en exposer un exemplaire à sa devanture. Il parvient sous pli fermé aux abonnés et ceux-ci, par reconnaissance pour tant d'avis salutaires, se montrent eux-mêmes d'une extrême discrétion.

LE CONGRES DES MAITRES DE DANSE

Le premier congrès des maîtres de danse vient de s'ouvrir à Berlin.

Un grand nombre de nations sont représentées: la France, l'Angleterre, la Grèce, la Russie, l'Italie, la Suisse, l'Autriche, la Hollande, les Etats-Unis, etc. Les maîtres de danse ont prouvé qu'ils étaient aussi habiles orateurs que bons valseurs, et ils ont parlé de façon fort diserte pour défendre l'idée de la constitution d'une union internationale des maîtres de danse .Le congrès va s'occuper maintenant de trouver des moyens propres à arrêter la décandence de l'art, qui s'est manifestée par l'introduction au nombre des danses de cabrioles aussi fantaisistes que disgracieuses qui portent les noms de « matchiche » ou de « cake-walk ».

Les maîtres à danser, toutefois, craignant que les séances ne fussent un peu monotones, ont décidé de les couper d'intermèdes chorégraphiques. D'aucuns ont amené leurs femmes, d'autres leurs élèves, et ils exécuteront devant les membres du congrès les danses les plus appréciées par leurs nations respectives.

UNE VILAINE MALADIE

L'avarice est-elle une maladie?

De fait ,un médecin, le docteur Negrosco, a soutenu dernièrement cette thèse dans une société médicale de Paris. En analysant la psychologie de l'avare, il a montré que l'avarice est une maladie qu'on pouvait soigner et qui était susceptible de guérir par un traitement convenable.

On croit généralement que la manie de ne pas dépenser son argent est le seul symptôme morbide qu'on trouve chez l'avare.

Mais lorsqu'on l'étudie de près, on découvre chez lui une foule d'autres signes qui existent dans les autres formes d'aliénation mentale.

Comme certains mélancoliques, l'avare fuit le monde, n'a pas d'amis ,reste sombre et taciturne et vit dans une solitude complète. Comme certains aliénés persécutés, il a des idées fixes, des obsessions, voit partout des gens qui le guettent ,l'épient, veulent le voler. A l'instar des aliénés agités, il ne dort presque pas pour mieux veiller son trésor et passe ses nuits en proie à une angoisse imaginaire. Comme chez les fous encore, sa sensibilité physique et morale est déprimée, diminuée au point qu'il endure et fait endurer aux siens les pires privations, la faim, le froid, sans en souffrir personnellement .Son sens moral est dévié, puisqu'il n'hésite pas à mentir quand il veut se faire passer pour pauvre, à mendier quand il n'a pas la force de volonté de toucher aux billets de banque cousus dans son matelas. Or, manque de volonté, diminution de la sensibilité physique et morale, abaissement du sens moral, idées fixes, obsessions, angoisse, insomnies, idées tristes sont des symptômes qu'on rencontre dans un grand nombre de maladies nerveuses ou mentales.

Comme toutes ces maladies, l'avarice est souvent héréditaire. Quand on étudie certains avares, on trouve dans leur famille, parmi leurs parents et leurs descendants, des nerveux, des névropathes, des hystériques, des épileptiques, des aliénés. Comme toutes ces maladies encore, l'avarice est contagieuse, par voie d'immitation, et l'on a vu un mari avare communiquer sa manie à sa femme, et inversement une femme avare développer chez son mari la manie de l'avarice.

Si donc l'avarice est une maladie, peut-on la guérir? Le docteur Negresco pense que c'est possible, si on soumet les avares à un traitement qui réussit parfois dans les autres formes de manie.

Ce traitement est entièrement basé sur la suggestion et la persuasion.

Nouvelles à la main

Au guichet de la gare.

Jacques Bonhomme à l'employé:

— Donnez-moi un aller et retour.

— Pour où?

— Ben, pour ici... j'peux pas retourner ailleurs.

ETRANGER

ALLEMAGNE

ENTREVUE DE SOUVERAINS

Il se confirme que l'entrevue entre Guillaume II et Edouard VII aura lieu au château de Friedrichshof, à Cronberg. D'après les dispositions actuelles, l'empereur Guillaume quittera le 10 août, Wilhelmshœhe, où il séjournera après son retour en Suède, pour aller assister à Hombourg à l'inauguration du monument élevé en l'honneur de la landgrave Elisabeth de Hesse. L'empereur se rendra ensuite à Cronberg au château de Friedrichshof où il arrivera le 11 août, dans l'après-midi. Il y trouvera le roi Edouard VII, qui s'arrêtera un jour à Friedrichshof en se rendant à Ischl.

* * *

LE PLAISIR D'ETRE MILLIARDAIRE

Miss Anna Morgan, fille du millardaire américain Pierpont J .Morgan, était venue à Berlin pour étudier sur place, dans l'espace de cinq ou six jours, les institutions sociales de la capitale allemande. Mais dès le deuxième jour de son arrivée à l'hôtel Adlon, miss Morgan quitta subitement Berlin, mise en fuite, — disent les journaux américains, — littéralement par l'afflux de demandes de secours et de dons qui lui étaient adressées non seulement par des particuliers, mais par des associations et des établissements de toute espèce.

* * *

L'EXECUTION DE LA « FIANCEE »

Grete Beier, condamnée à mort, récemment, pour avoir tué son fiancé, en lui tirant un coup de revolver dans la bouche,après lui avoir fait signer un testament l'instituant héritière universelle, a été exécutée jeudi matin à Leipzig. Elle a fait preuve d'un grand courage. Ses dernières paroles ont été « Mon père, je me jette dans tes bras. »

ANGLETERRE

LES MANŒUVRES NAVALES

Les importantes manœuvres qui, depuis dix jours, se sont développées dans la mer du Nord, ont pris fin ce soir. Le 12 juillet, la position respective des escadres était telle: le vice-amiral sir Francis Bridgeman, à la tête de la Home Fleet, établissant sa base navale dans ce Firth of Forth où s'élèvera bientôt le port militaire de Rosyth, était chargé de repousser l'attaque de lord Charles Beresfort, dont les unités étaient concentrées dans la baie d'Albeck. En dressant le plan de ces manœuvres, l'un des dessins de sir John Fisher étai tde mettre à l'épreuve le rôle qu'il a dévolu en temps de guerre à la flotte de l'Atlantique. Cette escadre, dont la base navale est à Berehaven (Irlande), est pour ainsi dire suspendue entre la mer du Nord et la Méditerranée. Sa mission est de gagner le point menacé, soit au nord, soit au sud, de se joindre avant que l'ennemi intervienne, soit à la Home Fleet, soit à l'escadre de la Méditerranée. La Home Fleet, groupée dans le Firth of Forth, supposée inférieure à la flotte venue du Danemark, pourrait-elle être renforcée par l'escadre venue du sud? Lord Charles Beresford ne réussirait-il pas à s'interposer entre les deux flottes pour les battre en retraite? Là était l'intérêt des manœuvres.

Leur détail est tenu secret; cependant il est sûr que les deux escadres défendant les eaux territoriales ont pu opérer leur jonction et résister victorieusement à l'attaque que lord Charles Beresford dut entreprendre contre elles au large de Sheerness.

Mercredi, une promotion importante était annoncée: l'amiral sir A. Drury quittera le commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée pour prendre le commandement du district militaire du Nord. La nomination d'un chef aussi expérimenté à ce poste prouve l'importance que sir John Fisher lui attribue. Le Nord, port d'attache des « Dreadnought » est destiné à devenir le vrai Portsmouth anglais.

Le vice-amiral sir Curzon Howe prendra le commandement de l'escadre de la Méditerranée; son successeur à la tête de la flotte de l'Atlantique sera le vice-amiral prince Henry de Battenberg.

Ce renouvellement partiel du haut gouvernement anglais sera complété soit en mars prochain, à l'expiration du commandement de lord Charles Beresford, soit plus tôt, si la querelle des amiraux impose des décisions radicales.

ITALIE

LA CRISE VINICOLE

La crise vinicole s'accentue de plus en plus en Italie. Ainsi, en Sicile, presque toute la production de vin de l'année passée est encore en cave ou en remise; personne n'en veut, d'autant moins que le vin se gâte par l'effet des grandes chaleurs. Les ventes se font de 3 à 10 francs l'hectolitre; mais les demandes sont rares. Ce qui aggrave encore le désastre, c'est la prévision d'une prochaine récolte abondante.

La commission chargée par le gouvernement de faire une enquête sur les conditions de la viticulture en Italie a déjà déposé ses premières conclusions. Elle demande au gouvernement d'accorder une prime à l'exportation, à raison de 2 francs par hectolitre ainsi que des subsides pour la fabrication de grands fûts en vue de la conservation des vins qui restent chez le propriétaire.

Les membres de la commission sont d'avis qu'il faut favoriser en Italie la production des raisins de table et surtout qu'il faut abaisser les tarifs de transport ou du moins les unifier pour le sud et le nord.

MONTENEGRO

CLEMENCE ROYALE

Le prince de Montenegro a gracié les deux individus condamnés à mort pour attentat dirigé contre lui en novembre dernier.

RUSSIE

IL N'EST PAS MORT CAR... IL VIT ENCORE

La nouvelle de la mort de Rodjestvenski, le glorieux vaincu de Tschushima, est démentie par la « Gazette de Francfort ». Elle repose sur une confusion de nom. L'amiral demeure, en effet, à Nauheim, au Park-Hôtel, mais il est en parfaite santé.

C'est le même journal qui avait lancé cette fausse nouvelle. Comme le vaincu de Tsou-Shima est en traitement à Nauheim, on en a cru le journal le plus important de la région et l'amiral aura pu lire, dans la presse de l'Europe entière des articles célébrant sa vaillance et son malheur.

Les journaux n'ont même pas été seuls à être induits en errreur. L'empereur Guillaume lui-même a télégraphié à Saint-Pétersbourg qu'il ferait rendre les honneurs militaires au brave marin mort en terre allemande.

UN MAMMOUTH INTACT

L'expédition russe envoyée dans la région de Yakoutsk (Sibérie) pour rechercher les restes de mammouths, a découvert un corps intact.

* * *

OU VIENT EN AIDE AU PAYSAN

D'après le programme des travaux agricoles de l'année courante, on créera 69,561 petites exploitations rurales sur une superficie de 73,905 déciatines, composés en majeure partie de propriétés communales.

On se propose aussi de rendre aux paysans par lots, 1,858,406 déciatines de terrain faisant partie des fonds agricoles de la Banque Agraire des Paysans. Sur ce chiffre, 1 million 636,293 déciatines ont été achetés par la banque à des particuliers, 220,113 déciatines ont été alloués par le département des apanages.

On entreperndrait, cette année, pour venir en aide aux paysans, des travaux agricoles, sur une surface de 3,952,961 déciatines.

MAROC

LE COLONEL MULLER PROTESTE

Récemment, on a beaucoup parlé d'une protestation adressée par le colonel Muller, contre le transport de troupes de police de Mazagan à Azemmour. Une dépêche de Berlin, datée du 22 juillet, annonce que le gouvernement allemand vient de recevoir le texte de cette protestation dont une copie a été transmise à toutes les légations.

* * *

M. JAURES ET MOULAY HAFID

On mande de Tanger au « Temps »:

« Une indiscrétion de l'un des secrétaires de Si Aïssa, ministre des affaires étrangères de Moulay Hafid, nous révèle l'existence d'une correspondance suivie entre le Français Jourdan, compagnon des délégués hafidistes à Paris, et Si Aïssa à Fez.

Le « Temps » ajoute »:

« Une lettre récente dont notre correspondant a eu connaissance dit que M. Jaurès prie Moulay Hafid d'envoyer à Paris une nouvelle ambassade, celle qui y est actuellement étant sans importance suffisante. Cette lettre, signée Jourdan, ajoute que les nouveaux envoyés trouveraient à Gibraltar des instructions pour les déclarations à faire à Paris au gouvernement et aux journalistes sur les intentions de Moulay-Hafid.

» Au dar-el-makhzen, à Fez, plusieurs personnages connaissent le fait. C'est ainsi que notre correspondant là-bas a pu vérifier par une enquête l'existence de cet étonnant document, qui jette une lumière inquiétante sur la « neutralité » de M. Jaurès. »

ETATS-UNIS

UNE AMENDE DE 150 MILLIONS DE FR.

La cour d'appel de Chicago a rendu mercredi sa sentance sur l'appel interjeté par la Standard Oil Co, du jugement du 3 août 1907, le condamnant à une amende de 29,240,000 dollars pour infraction à la loi interdisant l'acceptation de tarifs de faveur pour le transport des marchandises .La cour d'appel a cassé le jugement et ordonné de nouveaux débats.

Dans l'exposé des motifs, la Cour déclare que les premiers juges ont eu tort d'exclure certains témoignage et de considérer chaque chargement comme constituant l'objet d'un délit distinct et ont abusé des pouvoirs dont ils sont investis en appliquant le maximum de l'amende pour un premier délit. Il est étrange, dit la sentence de la cour d'appel, qu'une compagnie au capital d'un million de dollars soit condamnée à une amende représentant 29 fois son capital actions.

VENEZUELA

LES PROCEDES DE CASTRO

Le président Castro a expulsé M. de Reus, ministre de Hollande.

Le ministre des affaires étrangères a fait remettre ses passeports à M. de Reus avec une note l'informant qu'en raison des opinions exprimées par lui dans sa lettre du 9 avril, le président Castro le déclare incompétent pour servir d'intermédiaire amical entre le Vénézuela et les Pays-Bas.

La lettre à laquelle il est fait allusion est probablement celle dans laquelle M. de Reus répondait à la demande du président Castro, qui réclamait de la Hollande une plus grande vigilance à l'égard des navires hollandais faisant le service entre la Guayra et Curaçao et au moyen desquels les révolutionnaires vénézuéliens s'échappent fréquemment en adoptant des noms d'emprunt.

— Le directeur gérant des compagnies des allumettes et du sel, dont le président Castro a révoqué le monopole, s'est embarqué pour New-York, après avoir rédigé une protestation véhémente contre le déni de justice dont les compagnies ont été victimes.

On croit qu'il a remis au gouvernement britannique la défense de leurs intérêts.

* * *

FIN DE L'EPIDEMIE DE PESTE

Le 3 juillet, le ministre des affaires étrangères du Venezuela a notifié au ministre allemand, doyen du corps diplomatique, que le port de la Guayra, qui avait été interdit à la navigation en raison de la peste, était ouvert à nouveau.

C'est le paquebot français « Pérou » qui est entré le premier dans le port le 10 juillet.

DEPECHES

EPILOGUE D'UN ATTENTAT SENSATIONNEL

St-Pétersbourg 24. — Le procès dit des quarante-quatre (attentat contre la maison de M. Stolypine) s'est terminé par le prononcé des condamnations suivantes:

Trente-deux accusés sont condamnés, dont six à quinze ans de servitude pénale ,trois de six à douze ans de la même peine, dix à dix ans, cinq à huit ans et d'autres à des peines moindres.

UNE CHARMANTE FILLE

Kiew 24. — Le fabricant de sucre Eppstein qui avait été condamné à la prison pour offenses au consul d'une puissances étrangère, a appris que sa fille s'est enfuie pendant qu'il était prisonnier, en emportant un million de roubles.

LES EVENEMENTS EN TURQUIE

Athènes 24. — Les journaux apprennent qu'à Monastir, l'armée et la population sont décidées à procéder à un changement de régime en proclamant une constitution.

On s'attend à l'abolition du régime actuel dans toute la Macédoine.

Ces nouvelles provoquent une vive sensation. On considère que les événements se précipitent à la suite des projets de réforme que les populations turques interprètent dans le sens d'une abolition de leur liberté..

UN JEU MORTEL

Biarritz 24. — Jeudi soir, M. Devals, professeur de langues, tirait du fleuret avec un jeune Espagnol, lorsqu'à la suite d'un accident, l'arme de ce dernier pénétra sous l'aisselle de M. Devals et atteignit la carotide. Le malheureux tomba mort. Il était âgé de 29 ans.

VAINES TENTATIVES

Douvres 24 .— Le nageur Wolff a de nouveau échoué dans sa tentative de traversée de la Manche à la nage. Il est arrivé à quelques milles seulement des côtes anglaises.

Pendant cette tentative, des joueurs de cornemuse, montés dans un canot, excitaient le courage du nageur en jouant des airs nationaux écossais.

LE VOYAGE DE M. FALLIERES

Stockholm, 24. — Les préparatifs de fêtes pour la réception du président de la république française touchent à leur fin. Le pavillon de débarquement, érigé devant le château, est très décoratif. Les bâtiments environnants sont parés de guirlandes de fleurs et pavoisés d'innombrables drapeaux français et suédois.

Les journaux publient des éditions spéciales richement illustrées; leurs article sportent sur la personne du président Fallières, sur l'importance de sa visite pour la Suède et sur l'art et la littérature de la France.

M .Alizé, ministre de France, offrira un grand dîner à la presse suédoise et aux journalistes français.

St-Pétersbourg, 24. — Les cuirassés « Cesarevitch » et « Slovo », les croiseurs «Bogatyr », « Oleg », et « Makharof ont quitté Cronstadt pour Reval, où ils vont attendre l'arrivée de M. Fallières.

LA MAFFIA ET LE CAMORRA

Rome, 24. — Un comité s'est formé dans la première circonscription électorale de Palerme pour soutenir, aux prochaines élections législatives, la candidature de Palizzolo, chef de la maffia sicilienne .A Sessa-Aurunca, le député Romano, accusé d'être le chef de la camorra napolitaine, vient d'être réélu à une forte majorité par la population. Les deux grandes associations secrètes de malfaiteurs font tous leurs efforts pour être représentées au parlement.

Avis

Nous prions nos abonnés de bien vouloir réserver bon accueil à la carte de remboursement pour l'abonnement du deuxième semestre, qui va leur être prochainement présentée.

Nous rappelons encore à ce propos que la carte n'est présentée qu'une seule fois par le facteur au destinataire. Afin d'éviter des frais inutiles à sa charge, ce dernier devra donc acquitter le montant à première présentation.

NÉVRALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, Maux de Tête
Seul REMEDE SOUVERAIN KEFOL
Boîte (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, phien, Genève
Toutes Pharmacies. Exiger le KEFOL

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION
RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION DU Journal et Feuille d'Avis du Valais

Circulaires — Livres
Cartes de visite — Cartes d'adresse
Lettres de mariage
Enveloppes — Têtes de lettres
Lettres de faire part
— Journaux — Brochures — Registres —
Actions — Obligations
— Cartes de fiançailles —

Impressions soignées en tous genres
Cartes de vins — Etiquettes pour vins
— Catalogues — Prix-courants —
Affiches — Programmes — Lettres de voiture
Chèques — Memorandums
Factures — Diplômes
— Menus —
etc., etc.

Travail prompt et soigné

L'INDICATEUR

industriel, agricole et commercial du VALAIS, pour 1908-1909

est en vente à l'Imprimerie E. GESSLER, à Sion et chez MM. Mussler, libraire, Marschall M. Bibliothèque de la Gare, Mme. Vve. Boll, à Sion. M. Walter-Amacker libraire Sierre, et à la Bibliothèque catholique, St-Maurice.

Relié : frs. 3.75

LES MALADIES DE LA FEMME

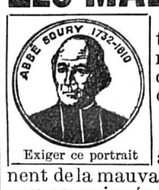

Exiger ce portrait

La femme qui voudra éviter les Maux de tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avance ni retard, devra faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury

De par sa constitution, la femme est sujette à un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre malaise, faire usage de la **JOUVENCE**, qui est composée de plantes inoffensives sans aucun poison. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibrômes, Tumeurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour d'âge, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE** pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, et éviter la Mort subite ou les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si longtemps.

La **JOUVENCE de l'Abbé Soury** se trouve dans toutes les Pharmacies. **3** fr. **50** la boîte, **4** fr. franco poste. Les trois boîtes **10** fr. **50** franco, contre mandat-poste adressé à **Mag. DUMONTIER**, pharm., 1, pl. Cathédrale, Rouen (France).

(Notice et Renseignements confidentiels gratis)

Feuilleton de la *Feuille d'Avis du Valais* (13)

La Chambre du Colonel

— Et pour soulager l'inquiétude de votre femme, avec qui vous aviez de si graves désaccords, vous avez visité cette maison, à une heure que vous auriez dû employer à vous réconcillier avec elle; vous avez parcouru ces antiques appartements dans l'espoir... dans quel espoir?

M. Jeffrey ne sut que répondre. Il esquissa quelques mots sans suite:

— J'étais énervé... affolé... Cette aventure était une distraction... Je n'avais aucun but....

— Pas même quand vous avez examiné le vieux cadre?

— Le vieux cadre? Quel vieux cadre?

— Le vieux portrait qui est accroché dans la chambre du sud-ouest. Vous y avez jeté un coup d'œil, n'est-ce pas? Vous êtes monté sur une chaise pour mieux le voir?

M. Jeffrey eut un frémissement, mais il ne fit pas une réponse directe.

— Oui, j'ai jeté un coup d'œil sur ce dessin; je suis monté sur une chaise, comme vous dites, pour mieux le voir. N'était-ce pas fantaisie de quelqu'un qui ne sait à quoi s'occuper, qui erre sans trop savoir pourquoi, de chambre en chambre, dans une vieille maison abandonnée?...

L'inquisiteur n'objecta rien à cette réponse, occupé qu'il était sans doute à préparer un autre plan d'attaque. Mais M. Jeffrey ne prit pas ce silence avec le calme qu'il avait montré avant cette dernière passe d'armes. Il interrompit sa marche, et rejetant avec un geste impulsif la crainte qu'il s'était imparfaitement imposée, il s'écria avec un accent de colère contenue:

— N'en voilà-t-il pas assez?... Que soupçonnez-vous? Je l'ai concédé; ma femme mit fin à ses jours par suite d'une méprise sur mes sentiments à son égard; faut-il remuer davantage, pour satisfaire la vile curiosité du public, des souvenirs personnels qui me sont une torture?

L'attitude du coroner se fit soudain grave et imposante.

— Monsieur, dit-il, nous n'agissons nullement dans le dessein de satisfaire la curiosité du public. La raison de notre enquête, c'est que l'hypothèse du suicide n'est pas entièrement corroborée par les faits. Il paraît établi que votre femme n'était pas seule quand elle mit fin à sa vie; quelqu'un se trouvait dans la maison avec elle.

Il fut émouvant d'observer l'effet que produisit sur Mr. Jeffrey cette déclaration.

— C'est impossible, s'écriat-il, impétueusement. Vous jouez avec mon affliction! Elle n'avait personne avec elle! J'en donnerais ma main à couper! Il n'est pas un homme vivant devant qui elle se serait donné le coup mortel! Personne... sinon moi, son misérable époux! Et moi, aveugle, je n'ai pas su prévoir.

L'impression de remords qui vibrait dans ces derniers mots me tortura le cœur, redoubla la sympathie que pour quelque raison étrange et inexplicable, j'éprouvais depuis un moment à l'égard de cet homme. Mais mon compagnon, se laissant moins aisément affectant et jugeant sans doute que son interlocuteur avait le droit de connaître en quelle posture il se trouvait devant la justice, saisit l'occasion de remarquer avec un accent d'ironie à peine perceptible:

— Vous devez savoir beaucoup mieux que nous en présence de qui elle pouvait désirer vouloir mourir, si elle désirait mourir. Et vous devez savoir aussi qui a pu nouer le revolver par un ruban à son poignet et souffler la bougie quand l'acte fut accompli.

Egaré, stupéfié, sans essayer même de discuter une insinuation qui ressemblait fort à une accusation, Mr Jeffrey se laissa choir sur un siège, et parut se perdre dans la contemplation de la scène évoquée par le magistrat. Puis, se rendant compte malgré lui, sembla-t-il, que ce qu'il avait entendu exigeait une réponse, il se remit debout péniblement et réussit à articuler ces mots:

— Vous vous trompez; personne n'était là ... ou si il y avait un témoin, ce n'était pas moi. Il existe en ville un homme qui peut prouver que j'étais ailleurs.

Mais quand le coroner le pria de donner le nom de cette personne, Mr. Jeffrey resta confus et fut bientôt obligé de confesser qu'il ne se souvenait ni du nom de ce témoin ni d'aucun détail le concernant, tout en maintenant avec fermeté qu'il le connaissait intimement. La chose était étrange, mais non inadmissible, après tout. Il affirma que ce compagnon et lui s'étaient trouvés près de l'hôpital militaire, peu d'instant après le coucher du soleil, et que son ami se rappellerait aisément cette rencontre si on pouvait seulement mettre la main sur lui.

L'hôpital militaire est situé à plusieurs milles de la maison Moore et tout à fait en dehors des lieux que fréquentaient habituellement Mr. Jeffrey et les gens de son monde. Le coroner lui demanda comment il se faisait qu'il se trouvât dans ces parages. Il répondit qu'il venait du cimetière de Rock-Creek, qu'ayant eu toute cette journée l'esprit bouleversé, et étant influencé sans doute par ce qu'il avait entendu raconter des visites annuelles de Mr Moore, l'idée lui était venue de se promener parmi les tombes et de chercher dans ce champ de repos la paix et la tranquilité d'esprit qu'il n'avait pu trouver au cours de ses allées et venues par la ville. C'est du moins de cette façon qu'il essaya d'expliquer la rencontre qu'il prétendait avoir faite. Retombant dans sa rêverie, il parut s'efforcer de se remémorer le nom qui était en ce moment d'une telle importance pour lui. Mais ses efforts furent absolument infructueux, comme il dut bientôt le reconnaitre.

— Je ne puis le retrouver!... Mon cerveau n'était qu'un vertige... Je ne me rappelle plus rien, sinon que nous avons quitté ensemble le cimetière, ce soir-là, au moment même où l'on en fermait les grilles; et comme on les ferme au coucher du soleil, l'heure peut être fixée à une minute près. Il devait être sept heures, je crois; assez prêt de sept heures, assurément, pour qu'il m'ait été impossible de me trouver dans la maison Moore à l'instant où l'on suppose que ma malheureuse femme mettait fin à ses jours. Je ne doute pas que vous n'ajoutiez foi à ce que je vous dis ici, conclut-il, avec une grande dignité.

Et se mettant debout, il nous fit face dans tout l'orgueil de sa superbe prestance.

— Nous désirons vous croire, dit le coroner, se levant à son tour. Mais pour qu'aucun doute ne soit possible, voulez-vous nous faire tenir le nom de cet homme dès que vous vous en souviendrez? Son témoignage, beaucoup mieux que toutes les affirmations, réglera une question qui autrement pourrait devenir singulièrement fâcheuse.

Mr. Jeffrey porta la main à son front. Jouait-il un rôle? S'il avait réellement oublié ce nom, pour lui d'importance capitale, cette lacune annonçait du moins qu'il se trouvait ce soir-là dans un état de surexcitation plus grande que n'en peut causer naturellement une simple querelle d'amoureux.

La même pensée frappa-t-elle mon compagnon? Je ne saurais le dire et je ne puis que vous donner sa répartie suivante:

— Vous avez prétendu que votre femme n'aurait voulu mettre fin à ses jours en présence d'aucune autre personne que vous. Cependant, vous êtes obligé d'admettre, comme nous, que quelqu'un s'est trouvé là avec elle. Par quel moyen pensez-vous concilier votre assertion avec un fait aussi indéniable?

— Je ne puis pas les concilier. La seule idée de le faire m'affole!... Si je croyais que quelqu'un fût avec elle à ce moment-là...

— Eh bien?

Mr. Jeffrey baissa les yeux, et un changement subit se produisit en lui. Mais sans nous laisser le temps de supposer ce que ce changement pouvait signifier, il reprit son air de mélancolie un peu hautaine et pensivement ajouta:

— Il est affreux de se la représenter là-bas, debout, seule, dirigeant le canon du revolver contre son jeune cœur passionné; mais il serait plus qu'affreux, il serait insoutenable de penser qu'un regard étranger... Non, je ne puis, je ne veux me la représenter ainsi! Vous êtes trompé par des apparences, vous suivez une mauvaise piste!...

Il n'en dirait pas davantage évidemment et refusait d'admettre la possibilité que le coup de revolver eût été tiré par une autre main que celle de sa femme. Le coroner se contenta de constater le fait, et s'étant incliné devant Mr. Jeffrey avec le respect qu'il témoignait à tout gentleman qui n'avait pas été déclaré coupable par un jury, il se tourna vers la porte par laquelle je m'étais déjà éclipsé.

— Nous espérons avoir un mot de vous demain matin, insista significativement le magistrat en descendant l'escalier.

X

DEPOSITION DE LA FEMME DE CHAMBRE

Le temps est passé où je n'étais qu'un obscur détective. Je me voyais appelé désormais à jouer un rôle important dans cette affaire qui surexcitait si fort l'opinion publique. Tous les jours, des questionneurs indiscrets m'assiégaient avec un acharnement redoublé. Les reporters, que nous avions jusqu'à ce moment réussi à éconduire, encombraient du matin au soir l'antichambre du coroner et les bureaux de police. Nous attendions avec impatience le mot que nous avait promis M. Jeffrey et qui devait établir un alibi indiscutable. Mais aucun mot ne vint. Sa mémoire persistait à lui être infidèle, et force fut de poursuivre l'enquête officielle dans la direction prise d'abord par le coroner.

L'audition des témoins commença.

Dès le premier jour, je pus constater que ce que la ville comptait de plus brillant s'entassait dans la salle; et comme je me frayais un chemin jusqu'au banc des témoins, j'eus le privilège de répondre aux sourires et aux regards interrogateurs de mainte élégante dame qui en d'autres temps ne se serait guère occupée de moi. Mais aujourd'hui, j'étais une manière de personnage.

Ce fut ma déposition qu'on entendit la première. J'exposai tout ce que je savais et tout ce que j'avais découvert, me bornant à énumérer les faits avec le plus scrupuleux souci de vérité; mais comme un certain nombre de ces faits étaient nouveaux pour la plupart des assistants, ils produisirent un effet considérable non seulement sur les curieux, mais sur les témoins mêmes. C'était la première fois par exemple, que les empreintes de doigts relevées par moi étaient mentionnées en dehors des bureaux de la justice et que les circonstances du drame étaient présentées de façon à rendre évident que Mme Jeffrey ne se trouvait pas seule dans la maison abandonnée, au moment de sa mort.

On avait photographié ces empreintes, et je terminai ma déposition en affirmant qu'elles coïncidaient exactement avec celles de la main de M. Jeffrey.

Comme je regagnais mon banc, je glissai un regard vers l'endroit où ce gentleman, la tête dans ses mains, était assis entre l'oncle David et miss Turner, dont une épaisse voilette cachait les traits. S'était-il douté du stratagème grâce auquel cette identification fut obtenue? Je n'aurais pu le dire. A la manière dont miss Turner était tournée vers lui, on pouvait supposer qu'il subissait une torture peu ordinaire, bien qu'il fût aussi immobile qu'une statue et ne parût même pas se douter que tous les regards de l'assistance étaient rivés sur lui à cette minute.

D'autres agents présents lors de la découverte du corps déposèrent ensuite, et corroborèrent ce que j'avais dit, sans y ajouter rien de nouveau ou de saillant. Puis, on appela le docteur qui avait procédé aux constatations médico-légales. Déposition interminable et fort savante sans doute, une forêt de détails techniques, d'où il ressortait en substance que la blessure reçue par la victime avait causé une mort instantanée.

On lui demanda si le corps portait des traces quelconques de violence.

— Il y avait à la base de l'annulaire une légère écorchure, répondit-il.

A ces mots, toutes les dames présentes manifestèrent une recrudescence d'intérêt, que partagèrent même les hommes, quand le médecin ajouta:

— Il n'y avait plus aux doigts aucune bague, et comme Mme Jeffrey aurait dû porter une alliance, je signale le fait.

— Cette écorchure que vous dites légère était-elle récente?

— Elle avait saigné un peu. La peau était entamée comme si l'anneau eût été arraché brusquement; c'est du moins l'impression que je reçus. Mais je ne puis être absolument affirmatif à cet égard.

(à suivre)